

CONSOLIDATION

des conseils scolaires



Nouvelles du Groupe de travail sur le périmètre comptable

Volume 1, Numéro 1

Se préparer à la consolidation

L'objet du présent bulletin d'information, conçu par le Groupe de travail sur le périmètre comptable du ministère de l'Éducation, est d'expliquer aux intervenants et intervenantes intéressés la consolidation future des états financiers des conseils scolaires et des administrations scolaires dans ceux du gouvernement provincial. Publié à des intervalles périodiques, ce bulletin fera des mises à jour sur le travail de consolidation du Groupe de travail sur le périmètre comptable composé de représentants du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires, ainsi que de vérificateurs externes.

Dans le budget de 2004, le gouvernement provincial a annoncé que les futurs états financiers de tous les conseils scolaires, hôpitaux et collèges communautaires seraient consolidés dans les états financiers du gouvernement. Le gouvernement entreprendra le processus de consolidation des conseils scolaires et les

administrations scolaires à partir de l'exercice se terminant le 31 mars 2006. Elle sera effectuée sur une seule ligne, c'est-à-dire que les actifs nets (ou les dettes nettes) des conseils scolaires et des administrations scolaires seront consolidés dans la situation financière nette du gouvernement provincial. Les résultats d'exploitation nets (c.-à-d., le changement dans l'actif net) des conseils scolaires seront consolidés dans le surplus ou le déficit annuel du gouvernement pour l'exercice. De plus, les conseils scolaires devront fournir des informations par voie de note aux fins de la consolidation, telles que les engagements, les garanties d'emprunt et d'autres éléments de passif éventuels. À compter de l'exercice 2008-2009, le gouvernement provincial consolidera les états financiers des conseils scolaires ligne par ligne.

La mise en œuvre de cette consolidation posera quelques difficultés aux conseils scolaires et aux administrations

scolaires, étant donné que le gouvernement provincial a une fin d'exercice différente; les conseils scolaires devront donc modifier leur manière de présenter l'information financière. Le gouvernement devra inclure les immobilisations corporelles (terrains et bâtiments) des conseils scolaires dans ses états financiers et cette information devra maintenant être recueillie.

Dans les mois à venir, ce bulletin d'information rendra compte des progrès réalisés par le ministère de l'Éducation dans la mise en œuvre de la consolidation, soulignera les futurs points saillants et essaiera d'expliquer en détail les divers changements concernant la façon dont les conseils scolaires doivent présenter l'information financière au gouvernement provincial.

Nous espérons qu'il vous sera utile pour entamer ce nouveau projet plein de défis.



Pleins Feux : le 31 mars

Préparez-vous à prendre un instantané – un instantané financier – le 31 mars 2005.

La plus grande difficulté posée par la consolidation sera de composer avec deux fins d'exercice très différentes – la clôture de l'exercice du gouvernement provincial, le 31 mars, et celle des conseils scolaires, le 31 août.

Le Groupe de travail sur le périmètre comptable détermine actuellement les données que les conseils scolaires devront remettre chaque année pour que l'information financière des conseils

scolaires puisse être consolidée dans celle du gouvernement. Lorsque le groupe de travail aura déterminé cette information, le Ministère enverra une note de service aux conseils scolaires pour leur expliquer en détail le processus à suivre.

Nous espérons proposer un processus qui n'augmentera pas démesurément les tâches que le personnel des conseils scolaires devra accomplir pour recueillir et soumettre cette information.

Dans ce but, nous demandons aux conseils scolaires de conserver les soldes des comptes du grand livre au 31 mars

2005, car nous aurons besoin de ces données historiques plus tard lors de la consolidation de l'information financière provinciale le 31 mars 2006. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec:

Anthony Yeung au (416) 325-8527
(courriel: Anthony.Yeung@edu.gov.on.ca)
ou avec:

Marion Jarrell au (416) 325-2057
(courriel: Marion.Jarrell@edu.gov.on.ca)

Document d'information – pourquoi la consolidation?

L'Ontario, tout comme plusieurs autres provinces canadiennes, prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

En août 2003, le CCSP a modifié les normes concernant les organismes qui doivent être inclus dans les états financiers d'un gouvernement. En vertu de ces nouvelles normes, à compter de l'exercice commençant le 1er avril 2005, les états financiers de tout organismes sous le contrôle du gouvernement doivent être inclus dans les états financiers du gouvernement.

Le CCSP a fourni des « indicateurs de contrôle » pour déterminer les organismes

touchés par ce changement.

En se reportant à ces indicateurs, le vérificateur provincial a conclu dans son rapport de 2003 que les 105 conseils scolaires et administrations scolaires de l'Ontario étaient sous le contrôle du gouvernement. C'est pourquoi les états financiers des conseils scolaires doivent être consolidés dans ceux du gouvernement provincial. Le vérificateur de l'Ontario a également conclu que l'information financière des hôpitaux et des collèges communautaires devrait également être incluse dans les états financiers de la province.

Pour se conformer à cette exigence, le ministère de l'Éducation, le ministère des Finances et les autres ministères touchés ont formé des équipes de projet

responsables de la mise en œuvre des changements à apporter aux systèmes de présentation de l'information financière aux fins de la consolidation. Le Ministère a approuvé les grandes lignes du projet en janvier, il a terminé le plan de travail détaillé en février et a nommé les membres du personnel affectés au projet en mars 2005. Au cours des prochains mois, ceux-ci détermineront les nouvelles lignes directrices et politiques, et établiront les nouveaux formulaires, ils assureront la formation du personnel responsable des finances des conseils scolaires et veilleront à ce que le Ministère et les conseils soient prêts pour la consolidation des états financiers.

Groupe de travail sur le périmètre comptable

Le Groupe de travail sur le périmètre comptable est composé de membres du personnel du ministère de l'Éducation et du ministère des Finances, d'experts externes et de membres du personnel des

conseils scolaires de tout l'Ontario. Son mandat est de repérer les difficultés et les problèmes de mise en œuvre soulevés par la consolidation, de recommander des approches pour y remédier et d'élaborer

du matériel de formation et des ressources pour aider les conseils scolaires à faire les changements nécessaires dans la présentation de leur information financière.

Marion Jarrell — ÉQUIPE D'APPLICATION DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE

Chef de projet, Ministère de l'Éducation

Marie Li — UNITÉ DES RAPPORTS FINANCIERS

Chef de services, Rapports financiers Ministère de l'Éducation

Doreen Lamarche — ÉQUIPE D'APPLICATION DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE

Agente des finances, Ministère de l'Éducation

Anthony Yeung — ÉQUIPE D'APPLICATION DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE

Agent des finances, Ministère de l'Éducation

Charles Brousseau — ÉQUIPE D'APPLICATION DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE

Analyste des données, Ministère de l'Éducation

Bill Pelow — MINISTÈRE DES FINANCES

Analyste principal

Susan Peschken — DIRECTION DES SERVICES OPÉRATIONNELS

Analyste des programmes, Ministère de l'Éducation

Francesco Chu — DIRECTION DES SERVICES OPÉRATIONNELS

Coordonnateur SIIS, Ministère de l'Éducation

Tony Segreto — SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'ONTARIO

Chef de projet principal

Anna Chan — YORK CATHOLIC DSB

Chef des services de comptabilité

Jackie Porter — YORK CATHOLIC DSB

Chef, Budget et production des rapports financiers

Jane Palmer — OTTAWA-CARLETON CATHOLIC DSB

Chef des finances

Don Higgins (Craig Snider – suppléant) — TORONTO DSB

Surintendant des affaires scolaires

Alain Gélinas — CSD DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Surintendant des affaires scolaires

Paul McMahon — HALTON CATHOLIC DSB

Surintendant des services opérationnels et trésorier

Larry Reich — NIAGARA CATHOLIC DSB

Surintendant des services opérationnels et financiers

Jamie Gunn — GRAND ERIE DSB

Chef, Services opérationnels

Beverly Webb — RAINBOW DSB

Chef des finances

Erica Pennell — ALGONQUIN LAKESHORE CATHOLIC DSB

Chef, Services financiers

Janet Allan — KPMG

Associée déléguée

Paula Jesty — DELOITTE & TOUCHE

Associée

Nelson Tam — SERVICES DE VÉRIFICATION

Conseiller en gestion des risques, Ministère de l'Éducation

Étapes en matière de consolidation

Les préparatifs en vue de la consolidation représenteront un processus complexe, qui prendra des mois. Voici quelques étapes importantes au plan de la mise en œuvre.

Mars 2005

- Balance de vérification par les conseils.

Avril 2005

- Le Ministère présente au Bureau général du vérificateur provincial les propositions de consolidation des rapports sur les immobilisations et des rapports de clôture d'exercice au 31 mars.
- Le Ministère publie une note de service adressée aux conseils scolaires, portant sur les modalités concernant les rapports pour la période allant de septembre à mars.

Mai 2005

- Fin de la première phase de planification des rapports sur les immobilisations corporelles.

Juin 2005

- Séances d'information – planification en matière de consolidation et stratégies.

Septembre 2005

- Publication de la première ébauche du manuel concernant les modalités sur les immobilisations corporelles, aux fins de commentaires.
- Vérification provinciale intermédiaire sur l'évaluation des immobilisations.

Octobre 2005

- Caractéristiques du système en matière d'enregistrement et de mise à jour des immobilisations identifiées.
- Séances d'information à l'intention des conseils scolaires et des vérificateurs – points saillants des modifications apportées aux états financiers et répercussions sur la consolidation provinciale.

Novembre 2005

- Collecte et analyse des données sur les activités couvrant la période allant d'avril à août 2005.
- Acquisition et aliénation des immobilisations pour la période allant d'avril à août 2005 – collecte et analyse des données.

Décembre 2005

- Essai provincial concernant la consolidation des conseils scolaires. Examen et analyse des résultats.

Janvier 2006

- Vérification provinciale intermédiaire sur les activités en cours d'exercice portant sur les immobilisations (avril à août 2005).

Février 2006

- Préparation des formulaires et des documents de formation et d'information dont les conseils ont besoin aux fins de la consolidation.

Mars 2006

- Les conseils recueillent les renseignements nécessaires pour le rapport annuel consolidé et les budgets.

Avril 2006

- Collecte des renseignements pour le rapport annuel et les budgets.

Mai 2006

- Fin de la consolidation des données pour les comptes publics consolidés de 2005-2006.

Pour plus d'information sur la consolidation

Ce bulletin d'information et les éditions ultérieures seront disponibles sur le site Extranet suivant:

<http://tpfr.edu.gov.on.ca/> sous la rubrique "Projet sur le périmètre comptable".

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant le projet ou le bulletin, veuillez contacter;

Marion Jarrell

CHEF DE PROJET

Marion.Jarrell@edu.gov.on.ca
416-325-2057

Anthony Yeung

PRÉOCCUPATIONS DE FIN D'EXERCICE

Anthony.Yeung@edu.gov.on.ca
416-325-8527

Doreen Lamarche

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Doreen.Lamarche@edu.gov.on.ca
613-225-9210 ext.113

Charles Brousseau

BULLETIN D'INFORMATION

Charles.Brousseau@edu.gov.on.ca
416-325-8585

Consolidation des conseils scolaires

Nouvelles du groupe de travail sur le périmètre comptable

Volume 1, Numéro 1

